

BRÈVE DESCRIPTION DE L'OUTIL :

Le CPM offre une gamme de formations pouvant s'adapter aux besoins de chaque milieu. Le plan de formation choisi par un établissement peut contenir l'un ou plusieurs des thèmes suivants :

- Le respect des usagers
- Les applications au quotidien
- Les rôles des différents intervenants en situation d'atteinte au droit
- Un milieu de vie de qualité
- La prévention de l'abus et de l'exploitation
- Les droits des usagers et les mesures de contention et d'isolement

Voir verso

Nom de l'outil	Formations sur mesure
Type de document	Formation
Type d'abus	Droit civique
Catégorie d'intervenants ciblés	Pour le personnel œuvrant au sein des établissements de santé et des services sociaux
Organisme de provenance	Conseil pour la protection des malades
Ville (région)	Montréal
Date de création	1974
Personne contact (coordonnées de l'organisme)	Souad Zachzouh Conseil pour la protection des malades 1000, St-Antoine Ouest, bureau 609 Montréal (Québec) H3C 3R7 Téléphone : 514 861-5922 Télécopieur : 514 861-5189 Courriel : info@cpm.qc.ca Site Internet : www.cpm.qc.ca
Comment se procurer l'outil	Contacteur l'organisme
Particularités	Les formations d'une durée de trois heures sont offertes au coût de 750,00 \$. Pour les organisations qui sont membres affiliés, le coût est de 90,00 \$ de l'heure. Les frais de matériel didactique et, le cas échéant, les frais de déplacement et d'hébergement sont en sus. Possibilité de formation sur mesure d'une journée



- Les régimes de protection, le mandat donné en prévision de l'inaptitude et le testament biologique
- Sur demande, toute autre sujet d'intérêt pour le personnel d'un établissement

Les formations s'adressent au personnel de direction, à toutes les catégories de personnel soignant et au personnel de soutien. Le caractère interactif des formations favorise la participation des intervenants de la santé. De plus, nos formateurs ont largement recours à des cas pratiques pour illustrer la législation et la jurisprudence applicables.